
Séminaire sur la Vie étudiante

Compte-rendu de la demi-journée du 17 septembre 2009

> Contexte :

Près de 70 personnes, présidents, VP Cevu, VP étudiants, associations étudiantes principalement, ont participé à une demi-journée organisée par la CPU le 17 septembre dernier. Ce séminaire avait pour objet de présenter deux études auxquelles la CPU a participé. La première, réalisée par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), est exposée dans l'ouvrage « Politiques de vie étudiante des universités » publié à la Documentation française. La seconde étude, menée par le cabinet ASDO pour le compte de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de son partenariat avec la CPU, est un portrait – mouvant- de la vie étudiante en 2009 réalisé sur sept sites universitaires. Ces deux études apportent des données inédites et de précieux éclairages sur les différents aspects de la vie étudiante et des politiques menées par les universités.

> Interventions de Lionel COLLET, président de la CPU, et de Camille GALAP, président de la commission Vie de l'étudiant de la CPU et président de l'université du Havre :

Pour la CPU, la **notion de « vie étudiante »** se définit comme : « L'environnement extracurriculaire de l'étudiant, c'est à dire les conditions matérielles qui concourent à sa réussite académique et à son épanouissement personnel en tant que citoyen, (accompagnement social, santé, logement, restauration, engagements associatifs, sportifs, participation à la démocratie universitaire, etc.). Cette mission participe de la création d'une communauté universitaire liée par le même sentiment d'appartenance et de fierté. » Cette notion hétérogène correspond dans nos universités à des services dédiés à la vie étudiante (sport, culture, médecine préventive ; etc.) tout aussi hétérogènes et rarement connectés entre eux. Le dernier événement organisé sur la vie étudiante par la CPU était le **séminaire de 2005** sur « démocratie et citoyenneté étudiante » au cours duquel les auteurs Florence Kunian et Guillaume Houzel étaient déjà intervenus au titre de l'OVE; ces travaux continuent d'être des références dans ces domaines.

Auparavant la CPU avait organisé le **colloque de Mulhouse** de 2002 sur « l'étudiant dans l'université du 21ème siècle », et tiré des conclusions encore d'actualité visant à : construire un service public de l'enseignement supérieur adapté aux besoins de tous ses futurs usagers ; concevoir une pédagogie qui place l'étudiant au centre pour en faire le véritable acteur de sa propre formation ; développer les partenariats pour améliorer les conditions de la vie étudiante et faire entrer l'université dans la vie de la cité ; considérer l'étudiant comme un citoyen à part entière : encourager, faciliter et reconnaître son engagement.

Comme les deux études présentée le 17 septembre le montrent, la vie étudiante est **une préoccupation relativement récente des universités** (développée dans les Plans Université 2000, et U3M), qui fait l'objet d'un programme particulier de la LOLF ; les études et rapports publiés sont nombreux ces dernières années (Wauquiez I et II ; Anciaux I et II ; Lambert ; Auneau/Diagana sur le sport à l'université). Elles ont trouvé un certain écho dans les politiques lancées, même si leur périmètre ou leurs modalités peuvent être remises en question : mise en place d'un nouveau système de bourses, nouvelles missions confiées aux Sumpss, construction et rénovation de logements étudiants dans le cadre de la mise en œuvre du plan Anciaux.

Cette année a été particulièrement dense pour la vie étudiante, avec la **relance du chantier vie étudiante**, réunissant principalement les organisations représentatives des étudiants, le MESR et la CPU. Le chantier a porté sur les thèmes du financement des études, de la vie de campus, de la démocratie étudiante et du sport. L'autre grand changement que nous avons connu cette année a été le lancement d'une large réflexion sur la jeunesse, sous la direction du Haut Commissaire Martin Hirsch, qui a réuni et entendu pour la première fois depuis presque 20 ans l'ensemble des organisations et acteurs de la jeunesse. Les propositions du **Livre vert**, en particulier sur le modèle de financement de la jeunesse, doivent donner lieu rapidement à des décisions gouvernementales ; la CPU prendra également position.

Les propositions et idées ne manquent donc pas, et paradoxalement le contexte de la crise pourrait être un cadre pour donner un nouveau souffle à la vie étudiante. Dans les prochains mois, la CPU espère :

- Voir aboutir la **charte sur l'engagement étudiant, et la dynamisation de la vie associative**, à laquelle elle a largement contribué dans le cadre du chantier étudiant ;
- Traduire en actes les propositions émises lors du chantier vie de l'étudiant, et de la concertation « jeunesse » afin, notamment, de trouver une solution satisfaisante au **financement des études supérieures** ;
- Poursuivre le travail accompli ces dernières années pour le soutien des plus faibles : étudiants en situation de **handicap** pour lesquels un travail énorme a été accompli (80% de ces étudiants sont accueillis dans nos universités et leur nombre est en progression constante) ; également **étudiants étrangers** pour lesquels il reste encore beaucoup à faire, malgré les progrès qu'ont apportés notamment les CEF ;
- Poursuivre le travail sur la **santé** et la mise en œuvre des missions attribuées aux Sumpps ;
- Evaluer l'apport de la **LRU** à la vie étudiante, et notamment la place des vice-présidents étudiants ;
- rencontrer les responsables des régions afin de s'assurer que l'enseignement supérieur restera un enjeu pour les **collectivités territoriales** ; dans cet ensemble, l'engagement des régions, avec les universités et les Crous, est un facteur indispensable au fonctionnement de la vie étudiante et au développement du « vivre ensemble » sur les campus ; c'est le cas, par exemple, dans les universités où les maisons de l'étudiant fonctionnent le mieux.
- Porter un message universitaire auprès des **parlementaires** (députés et sénateurs) et s'attacher à communiquer l'importance d'une action commune forte sur la vie étudiante.
- Tenir les engagements pris dans le cadre du **plan de relance** ;
- S'assurer de la place de la vie étudiante dans le « **grand emprunt national** », dans le cadre duquel la CPU soutient l'idée d'un investissement massif dans les infrastructures immatérielles et matérielles des universités : équipements sportifs, culturels et sanitaires ; équipements numériques ; mise aux normes environnementales.

➤ **Présentation de l'enquête « Politique de vie étudiante des universités » réalisée par Florence Kunian et Guillaume Houzel pour l'Observatoire de la Vie étudiante (OVE) en partenariat avec la CPU**

L'ouvrage et la méthode. Guillaume HOUZEL présente les missions de l'OVE. Ses publications traitent avant tout des données issues d'un questionnaire triennal envoyé à environ 100 000 étudiants sur leurs conditions de vie . Mais l'OVE commande aussi d'autres travaux, pour des regards transversaux. L'ouvrage présenté à l'occasion de ce séminaire représente trois ans d'enquête auprès non pas des étudiants mais des universités elles-mêmes. Florence KUNIAN ajoute que dans cette enquête, le choix a été fait d'aller au-delà de ce qu'on entend généralement par « vie étudiante » et d'inclure des champs tels que l'orientation ou l'accompagnement pédagogique. Institutions, associations, VP, ont contribué à l'élaboration des 13 questionnaires couvrant onze thèmes. La CPU a contribué à ce que 70 établissements répondent à cette enquête.

C'est donc un panorama de la vie étudiante, telle que les universités la conçoivent et l'organisent qui est ici présentée.

Le « métier d'étudiant ». Ce qui fait consensus, selon Guillaume HOUZEL, c'est qu'il n'existe pas d'étudiant « type ou moyen ni d'université type ». Il faut conduire des projets à partir d'environnements bien analysés. Il est aussi avéré que les conditions de vie d'un étudiant ont un impact sur la réussite de ses études. Il faut acquérir le « métier d'étudiant » : s'organiser dans un mode de vie étudiant, par exemple fréquenter régulièrement le resto U ou travailler ses cours à la bibliothèque favorise la réussite, montrent les enquêtes de l'OVE. Faciliter la vie quotidienne au sein du campus est donc un enjeu pour qui veut réduire le taux d'échec aux examens.

Le travail salarié durant les études est bien entendu un obstacle à la réussite d'un étudiant. Ainsi, lorsqu'un étudiant travaille plus d'un mi-temps plus de six mois par an et concurremment à ses études, le taux de réussite est d'environ de 40 points inférieurs à celui de ses camarades. Parmi ces étudiants, une part importante avait demandé une bourse et ne l'avait pas eue, explique l'auteur de l'ouvrage.

Responsabilités. Centrées sur la formation et la recherche, les universités ont longtemps négligé de prendre en compte la vie étudiante dans une acception large. De même, traditionnellement, le CROUS rend certains services à certains étudiants mais ne porte pas de vision « large » de la vie étudiante. En complément, de l'après guerre aux années 90, les collectivités ont estimé que la charge de la vie étudiante incombait à l'Etat. Le plan U2000 a changé la donne à tous points de vue. Progressivement, l'ensemble des acteurs se sont davantage mobilisés, en se coordonnant, et en visant la mise en œuvre de politiques de site. De manière générale, l'état des lieux présenté dans l'ouvrage « Politique de vie étudiante des universités » souligne la diversité des initiatives selon les sites et la taille de l'université. Il est évident que le sous-financement dont souffre les universités conduit la plupart à investir à minima pour le sujet secondaire que demeure la vie étudiante.

L'enquête ayant examiné onze thèmes différents, en complément des encadrés présentés dans le 4p proposé aux participants, Florence Kunian présente trois illustrations des failles qui caractérisent souvent les politiques et dispositifs conduits par les établissements. D'abord la situation des étudiants étrangers, qui sont bien accueillis lorsqu'ils participent à des programmes d'échanges, mais bien mal pris en charge lorsqu'ils s'inscrivent individuellement, ce qui est le cas de loin majoritaire. Aucun service ne prend alors le relais, avant que des problèmes graves ne les conduisent au service social. Autre exemple, les services sportifs sont souvent isolés des dispositifs « vie étudiante » et relativement peu en contact avec les services proposés par une municipalité, alors qu'ils pourraient jouer un rôle utile dans une politique de vie étudiante pensée globalement, d'autant qu'il faut avoir en tête que la majeure partie des étudiants sportifs pratiquent « en ville » et non sur le campus. Enfin l'approche la plus commune pour tenter d'accroître la participation aux élections, qui reposent sur le déploiement de (maigres) moyens supplémentaires, alors qu'il a pu être montré que ceci risquait bien d'être vain s'il n'y avait pas de politique d'ensemble pour constituer une communauté étudiante et universitaire. .

En conclusion, Guillaume Houzel expose que le foisonnement croissant d'initiatives souvent assez judicieuses s'inscrit dans un paysage trop confus pour être parfaitement efficace. Les dispositifs sont souvent poussés par des personnalités et services assez isolés du cœur du gouvernement universitaire. Ils sont rarement financés autant qu'il le faudrait. Ils n'ont pas toujours le temps d'influer sur la culture de l'établissement. Et surtout, ils sont volontiers conçus et installés dans une logique de moyens, plutôt qu'en lien avec de véritables objectifs politiques. Ce défaut stratégique entraînant bien sûr des difficultés à évaluer judicieusement les services. On en reste, sur ce plan, à des indicateurs quantitatifs qui décrivent bien mal l'efficacité des dispositifs sur la réalité de la vie étudiante.

➤ Echanges avec la salle :

Question : Vous avez souligné l'importance de la présence physique sur le campus dans la réussite des examens, qu'entendez-vous par là ?

Guillaume Houzel : Le sujet n'est pas forcément tant la présence physique comme facteur de réussite mais plutôt l'acculturation au métier d'étudiant et le sentiment d'appartenance à l'université. L'apprentissage formel doit pouvoir être associé à une forme ou une autre d'engagement étudiant. Certaines universités sont plus engagées que d'autres, certaines filières ont une vie collective plus dense. Selon les composantes, le suivi pour l'insertion professionnelle est mieux assuré... Il est difficile de généraliser.

Camille Galap : Quand on crée des temps de rencontres collectifs, on peut plus aisément détecter des cas d'étudiants en difficulté et les traiter. Cela fonctionne encore mieux si les services de l'université travaillent en synergie.

Question : Quelle a été la réaction des enseignants chercheurs au questionnaire envoyé par l'OVE ?

Florence Kunian : Les professeurs les plus impliqués dans les projets vie étudiante sont souvent identifiés. Mais un nombre croissant s'intéresse à la vie étudiante. Face à la hausse des effectifs dans les années 80, puis à l'accueil d'étudiants étrangers plus important dans les années 90, des enseignants ont manifesté un engagement nouveau au sein de leur établissement. Mais il est vrai que l'acculturation à la vie étudiante est aussi valable pour les enseignants chercheurs...

Question : 57% d'étudiants déclarent pratiquer un sport ou une activité physique, quelle est votre source ?

Florence Kunian : Ce chiffre provient de l'enquête triennale de OVE : un peu plus d'un étudiant sur deux déclare une activité sportive menée en dehors ou dans l'établissement.

Question : La proximité n'est-elle pas la clé de lecture du succès des politiques de vie étudiante ?

Guillaume Houzel : Ce qui est compliqué, c'est justement de faire avec la singularité de chaque site. Avoir une gestion décentralisée et développer une politique d'établissement cohérente favorise la proximité mais ce n'est pas évident à mettre en œuvre.

➤ **Présentation de l'étude sur la Vie Etudiante réalisée par le cabinet ASDO dans le cadre du partenariat CPU-CDC**

La méthode. Christian Laubressac, du Cabinet ASDO études, présente la commande qui a motivé cette étude : faire un état des lieux sur la vie étudiante avec une approche par site. Elle porte sur sept sites universitaires : le PRES de Bordeaux, le PRES de Cergy Pontoise, l'Université de Strasbourg, le PRES d'Aix Marseille, les Universités de Metz, Nancy et du Havre. Le cabinet précise également que 270 personnes ont été rencontrées : responsables de l'université, étudiants, partenaires des universités et notamment les CROUS, représentants des collectivités locales. Les auteurs ont opté pour un focus sur le logement, la santé, le handicap et la vie associative.

Pilotage et gouvernance. Quels sont les enseignements de ce rapport ? La question du pilotage et de la gouvernance est incontournable. En outre, selon les acteurs, le concept de vie étudiante n'est pas le même. Selon les étudiants, les priorités sont l'insertion professionnelle, l'autonomie financière et la réussite ; les difficultés sont la solitude et l'isolement. Un nombre significatif en souffre. Deuxième remarque, d'une université à l'autre, l'établissement couvre plus ou moins les champs de la vie étudiante. Il est donc difficile de dessiner une vision transversale de ce secteur, même si l'enjeu est plus fort que par le passé. Pour certains, la vie étudiante est une politique d'égalité des chances. Comment accueillir un maximum d'étudiants dans de bonnes conditions ? Pour les collectivités, il ne faut pas négliger l'enjeu économique et les modalités de concertation des politiques de vie étudiantes sur un territoire. Via des comités plus ou moins officiels, les acteurs locaux recherchent des cadres appropriés afin de partager les compétences, de mutualiser

les pratiques, de rassembler et de dialoguer. La question des PRES peut ainsi représenter un espace de dialogue efficace. Pour certaines collectivités, c'est même un espace idéal. En outre, beaucoup d'universités ont un déficit d'expertise sur des thèmes très pointus. Concernant la relation avec les CROUS, il existe des modalités de coopération très différentes selon les universités.

« **Campus à vivre** ». Un autre thème abordé est le « campus à vivre » : c'est un lieu où l'on trouve des espaces de convivialité, des services, de la restauration, une adaptation au rythme de vie de l'étudiant. Ce type de campus favorise bien évidemment le sentiment d'appartenance. Or, une partie des étudiants n'attendent rien de particulier de l'université et viennent « consommer » des cours. Ce sentiment touche aussi bien les universitaires que les étudiants. La participation et l'engagement passent par des chemins différents, le risque étant d'épuiser les initiatives.

Accueil. L'étude rejoint l'analyse de l'OVE concernant l'accueil des étudiants étrangers. Ils représentent 12% des étudiants inscrits mais tous ne sont pas sous convention. Comment mieux les accueillir et leur offrir un accès au logement ? Les garanties de loyer restent des problèmes forts. Comment améliorer l'accueil en amont ?

L'accueil des étudiants handicapés constitue également un enjeu important selon les moyens mis en œuvre et l'organisation des services qui diffère profondément d'un site à l'autre.

Logement. Le logement n'est pas nécessairement placé en tête de la hiérarchie des priorités. Il y a des besoins de logement mais ils sont divers selon les publics et la localisation. Un CROUS peut avoir des logements vacants ne correspondant pas forcément aux besoins. Les approches par académie ont leurs limites. Il faut des diagnostics partagés et outillés entre partenaires. L'échelle des PRES pourrait constituer une première réponse pour mutualiser les actions.

Christian Laubressac met en avant trois enjeux pour l'avenir : comment l'université peut-elle mieux s'ouvrir sur l'extérieur et s'appuyer sur des compétences extérieures ? Quelles politiques selon les tranches d'âges ? Comment concevoir et organiser l'accès à l'autonomie ?

➤ **Echanges avec la salle :**

Question : Quelle est la pertinence de l'articulation vie étudiante avec le PRES ? L'établissement n'est-il pas mieux adapté ?

Christian Laubressac : Le PRES apporte des débuts de réponse et peut être un échelon stratégique, sans pour autant retirer au campus ses compétences. Equipement, restauration, culture : le PRES constitue dans certains cas un interlocuteur privilégié, au sens d'espace de dialogue idéal avec les collectivités et les autres acteurs régionaux.

Camille Galap : A l'échelle d'un PRES, il peut aussi y avoir des réflexions sur la mobilité des étudiants. La problématique du logement peut également être organisée sur cette même échelle. Ce sont des questions qu'il faut poser collectivement et au sein de l'établissement.

Témoignage : Il existe très souvent une vraie scission entre université et CROUS. Quand on analyse les besoins des étudiants, la qualité de vie dépend de la mise en réseau de tous les acteurs et le CROUS manque parfois à l'appel. Il faut repenser la gouvernance.

Témoignage d'un président : La participation du PRES est importante. Les présidents des universités bordelaises ont tenu au thème « vie étudiante » au sein du PRES de Bordeaux afin de pas la limiter au niveau des établissements. Ce qui n'enlève pas la compétence de ces derniers dans ce domaine.

Témoignage d'un président : La vie étudiante est une priorité pour beaucoup de présidents. Le problème se situe au niveau de la gouvernance, notamment si l'un des acteurs n'a pas la même stratégie que les autres. Sur le thème du logement, le président peut vouloir du logement social tandis que le CROUS peut proposer d'autres types d'offres. Le CROUS assure très bien l'ingénierie mais il existe parfois des divergences dans la gouvernance.

Témoignage : Le PRES a des objectifs intéressants mais la politique de vie étudiante ne se résume pas à la construction d'équipements. La proximité est essentielle. Il est impératif que, même à l'intérieur des PRES, les établissements reprennent à leur compte la vie étudiante. En outre, les PRES, dans le cadre de l'opération campus, n'ont pas forcément été incités à prendre en compte la vie étudiante de façon significative.

Camille Galap : Comment construire de vrais contrats d'objectifs locaux avec le CROUS ? Les problématiques locales sont toutes différentes. Il faut construire cette politique dans les contrats d'établissement et définir avec le CROUS des orientations politiques. Si on arrive à généraliser les bonnes pratiques, on peut mener des actions efficaces.

Questions : Existe-t-il au sein de certains établissements des formes d'organisations innovantes permettant de décroisonner la vie étudiante ?

Christian Laubressac : Une division qui regroupe l'ensemble des services de vie étudiante est utile mais le portage politique est important. On peut décider de certaines actions mais l'implication des acteurs dépend beaucoup des composantes. Le management global de la vie étudiante est important.

- **Conclusion du séminaire par Camille Galap :** Le bureau de la CPU est très attaché au développement de la vie étudiante, notamment par l'intermédiaire de sa vice-présidente Simonne Bonnafous. Beaucoup de présidents sont sensibles à cette question. Il faut définir une vraie politique de site et penser à la place des étudiants qui ont eux aussi des propositions intéressantes, comme en témoigne la commission Hirsch. Il y a des structures comme l'AERES qui vont intégrer le volet vie étudiante, travailler avec le CNOUS et d'autres partenaires. La vie étudiante est une contribution forte à la réussite de l'étudiant.

Annexes : Documents de synthèses présentant l'ouvrage de l'OVE ainsi que l'étude sur la Vie étudiante

Annexe 1 Politiques de vie étudiante des universités



L'ouvrage « Politiques de vie étudiante des universités » de Guillaume Houzel et Florence Kunian est le fruit d'une enquête conduite entre 2005 et 2008, à la demande de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), à laquelle près de 70 universités ont participé. Il offre un panorama de l'ensemble des services aux étudiants proposés par les établissements, en matière d'accueil, d'information, de culture, santé, aide sociale, sport ou vie associative, mais aussi d'orientation, de handicap, prélude à l'élaboration d'objectifs et de stratégie pour la vie étudiante. Les articles ci-dessous en synthétisent la teneur.

Crescendo *ma non troppo* d'un enjeu politique

L'intérêt actuel des universités françaises pour la vie étudiante rompt avec une longue tradition de négligence. Au contraire de ce qu'offrent à voir d'autres pays, la communauté universitaire était celle des enseignants, les étudiants demeurant assez marginaux. Sa noblesse résidait dans la recherche et non dans l'éducation, ce qu'atteste encore l'expression "activités de recherche et charge d'enseignement". L'appareil institutionnel moderne n'invitait pas l'université à se préoccuper du sujet prétendument délégué aux établissements spécifiques que sont les CROUS. L'affirmation du rôle prépondérant de l'Etat et la mise en retrait des collectivités locales entre 1950 et 1990 a nourri cet aveuglement. Cette période a d'ailleurs vu se multiplier des transpositions incomplètes des campus à l'anglo-saxonne. Loin de la ville, mais dépourvus de lieux de vie.

Ce n'est pas que toute action ait été impossible. De la loi Faure (1968) au moins, les universités ont reçu la capacité de créer des services pouvant répondre aux besoins. La loi Savary (1984) puis la politique de contractualisation ont conforté ces instruments et mis en valeur quelques priorités, de la vie culturelle à l'insertion professionnelle. De ce point de vue notamment, la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (2007) s'inscrit dans une continuité évidente.

Ce n'est pas non plus que les analyses aient manqué. Certes, en France, l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) n'a été créé qu'en 1989, tandis que ses équivalents allemands ou scandinaves oeuvrent depuis les années 50. Mais dès la fin de cette décennie ont commencé à être publiés des enquêtes sociologiques ou des textes politiques montrant, au moins, l'influence des conditions matérielles de vie sur la réussite et l'épanouissement des jeunes générations.

Il a néanmoins fallu attendre la stupéfiante massification des effectifs à partir du milieu des années 80 pour observer un changement d'optique progressif mais profond. L'entrée à l'université de nouveaux étudiants, loin des canons des « héritiers », a rendu plus nécessaire encore l'invention de politiques innovantes pour réussir à accompagner leurs trajectoires.

Autour de 1990 s'agit-il ainsi de noter, outre la création de l'OVE, l'engagement du plan « Université 2000 », auquel souscrivent les collectivités territoriales et qui prend en compte la vie étudiante, l'appel à projet « universités et ville », qui contribue à l'évolution des regards tant sur les étudiants que sur l'urbanisme universitaire, le rapport Miquel sur les bibliothèques, le plan social étudiant sur les aides, etc.

La stagnation des effectifs qui survient dès 1995 n'entraîne pas de retour en arrière. A l'accueil de

nouveaux publics succède l'enjeu de l'attractivité, locale, nationale et internationale. Les régions et les villes accroissent leur investissement, et malgré l'échec des commissions de site esquissées vers 1998, la territorialisation des établissements s'approfondit. La circulaire de 2001 visant à généraliser les bureaux de la vie étudiante expose une conception ambitieuse des défis à relever.

Variations polyphoniques à l'université

Selon qui s'en préoccupe, la « vie étudiante » a des acceptions variées. La dimension sociale - logement, bourses, restauration, est la première référence, traitée par le réseau des œuvres universitaires, et sujet médiatique régulier.

La notion s'étoffe sur les campus, et les universités agglomèrent dans un tout trompeur ce qui relève de leur animation : culture, sport et vie associative. L'accueil, l'information, l'orientation, l'accompagnement pédagogique jusqu'à l'insertion professionnelle constituent un bloc péri-pédagogique rarement considéré comme une composante de la vie étudiante par les établissements, bien qu'il s'agisse également de services aux étudiants entourant la dispense d'enseignements. L'accueil des publics spécifiques, étudiants handicapés, étudiants étrangers en programmes d'échange est pensé de façon péri-administrative. Les services de prévention et promotion de la santé, systématiquement présents mais spécialisés et uniques, occupent une place isolée dans les politiques de vie étudiante qui sont envisagées localement. A bien des égards, les services sportifs sont dans la même situation, rarement connectés aux autres services universitaires. Les services culturels revendiquent une place dépassant le simple cadre de la vie étudiante, avec une variété complexe de situations (cf. encadré).

Les étudiants ont rarement une vue d'ensemble claire de cet environnement de services. La rentrée universitaire est le temps fort d'information, mais si dense qu'ils ne sont pas toujours en mesure d'apprécier ce qui ne leur est pas immédiatement utile. Les pré-rentrées, les journées portes ouvertes et la période des inscriptions offrent des occasions utiles de se familiariser avec les lieux et le fonctionnement de l'université, mais de façon encore trop hétérogène. Les universités peinent toujours à trouver les moyens d'une communication efficace. Malgré de nettes évolutions dans leur usage, les outils informatiques sont largement sous-exploités (cf. encadré).

Enfin, les universités n'investissent que peu dans la sociabilité étudiante. Elles prêtent attention aux élus étudiants, interlocuteurs institutionnels et à ce titre inévitables, elles soutiennent les initiatives étudiantes dans une perspective d'animation, mais le repérage des étudiants en difficulté, isolés - quelles qu'en soient les causes est un point faible des services qui savent répondre à des demandes, mais non les identifier. Personne n'est tenu de s'assurer au quotidien que chacun s'approprie le « métier d'étudiant » et soit convenablement informé des dispositifs d'aide. Faire vivre une communauté universitaire soudée reste un défi majeur.

Universités et services numériques

Entre le début et la fin de notre enquête, un net essor des services numériques aux étudiants a pu être observé. Les sites internet des universités se sont considérablement améliorés, proposant des fils d'information ou visites virtuelles des campus, et une information actualisée, presque exclusivement en français cependant. Les adresses électroniques au domaine de l'université et les espaces numériques de travail se généralisent, mais sans être suffisamment indispensables pour que leur usage par les étudiants soit systématique. La réinscription par internet allège progressivement les procédures administratives. Chacun est bien conscient du potentiel de ces outils, mais l'heure reste aux tâtonnements et expérimentations isolées, non standardisées. Des normes de service sont à établir, pour rattraper un retard international manifeste.

Culture et vie étudiante : désaccords mineurs

Les politiques culturelles des universités sont liées à la présence ou non d'enseignements artistiques et culturels et de services dédiés. Les configurations sont les suivantes :

	Présence de cursus artistiques, formations culturelles	Absence de cursus artistiques ou de formations culturelles
Présence d'un service culturel	Les services culturels sont très développés et ont une large palette d'activités, de la programmation artistique à l'organisation d'ateliers. Le pilotage se fait par le biais de commission ou conseil du service réunissant de nombreux acteurs dont les étudiants.	Les situations sont hétérogènes : allant d'une « mission » proposant des ateliers de pratique à un service développé gérant un équipement culturel.
Absence de service culturel	Les composantes concernées prédominent pour l'action culturelle, établissent des partenariats, organisent des ateliers de pratique artistique. La vie étudiante est gérée par le service de vie étudiante, de façon déconnectée.	Le bureau de la vie étudiante assume éventuellement une fonction d'animation culturelle. Il arrive que ce soient les services de sport (SUAPS) qui proposent des ateliers culturels.

Partition inachevée des politiques de vie étudiante

Avec cette enquête passée à l'échelle des universités plutôt que des filières, rien ne permet d'identifier nettement les caractéristiques essentielles ayant permis, en matière de vie étudiante, aux plus avancés des établissements d'avoir cette qualité. Pluridisciplinaires, scientifiques ou littéraires peuvent être aussi bien négligents qu'impliqués. De même la taille de la ville d'accueil ne semble pas une variable suffisamment explicative. Tout au plus importe-t-il de rappeler sur ce point que Paris se sera avérée l'une des dernières municipalités à s'intéresser à ses atouts universitaires. Les contraintes foncières, l'importance de la recherche et la moindre proportion d'étudiants de premier cycle induisent vraisemblablement l'attention limitée portée à la vie étudiante.

Le déploiement réussi de services et de dispositifs tient alors à des engagements. Au niveau de tout l'établissement, lorsqu'un président et son équipe intègrent pleinement à leur projet des investissements dans le champ nous intéressant. Où dans un secteur donné, c'est également fréquent, quand une forte tête obtient le mandat d'y développer de nouveaux instruments et, à force de ténacité, finit par faire son trou.

Dans un cas comme dans l'autre, la réussite demande du temps. Elle ne vient que lorsque les habitudes changent, que la culture évolue. Les universités précurseurs, à l'échelle de tout l'établissement voire du campus aussi bien que dans un secteur spécifique apparaissent ainsi toujours comme les plus actives, tant l'innovation peine à trouver ses moyens, son efficacité et sa réputation. Et curieusement, alors que l'expérimentation est au cœur de la recherche, celle-ci s'applique rarement à de nouveaux services étudiants.

Même les plus populaires et argumentés des instruments apparaissent loin d'une réelle généralisation. L'exemple du Projet professionnel de l'étudiant (PPE, cf. encadré) est à cet égard très évocateur. Les ressources humaines et les moyens financiers voire immobiliers manquent le plus souvent pour aller au bout d'un bon projet. Dans un contexte d'insuffisance budgétaire persistante, les établissements investissent modestement sur des sujets dont l'importance reste secondaire. Le travail d'observation et d'échange de bonnes pratiques, qui existe entre acteurs spécialisés de la culture, de la santé ou de l'orientation notamment, mériterait une attention plus soutenue.

Ajoutons que l'impact de la plupart des dispositifs étudiés reste objectivement sujet à caution. L'évaluation demeure très sommaire. Au mieux quantitative, elle reste aveugle sur les effets précis des dispositifs. Il est utile de connaître la fréquentation d'un site web ou le nombre d'entretiens conduits par un service d'orientation, mais cela ne renseigne guère sur ce qu'en ont retiré ces usagers.

Le plus surprenant reste la minceur des énoncés stratégiques. L'attention paraît tout entière portée aux dispositifs plutôt qu'aux objectifs politiques. Au-delà de généralités sur l'épanouissement, la réussite et les conditions de vie, l'édification de lieux résume parfois les ambitions. La convivialité vaut une maison des étudiants, l'action culturelle un théâtre ou un amphithéâtre adapté. Mais rarement apparaissent exprimés des stratégies et des choix, qui, dans le cadre des contraintes conjoncturelles, exposeraient des priorités pleinement assumées.

Le projet professionnel de l'étudiant (PPE).

Ce dispositif est une illustration intéressante de la difficulté à diffuser une innovation de service aux étudiants dans les universités, même lorsque son objet – favoriser la réussite, est d'une importance capitale. Dès 1984, quelques enseignants de l'université Claude Bernard à Lyon identifient la motivation des étudiants comme facteur clé de succès pour leurs études. Or, plutôt que d'essayer d'améliorer encore l'information sur les débouchés de chaque cursus, ils conçoivent une méthodologie partant des souhaits des étudiants, dès leur première année universitaire, pour qu'ils élaborent un « projet professionnel » et s'approprient les moyens de le réaliser. Cela suppose de leur apprendre à se renseigner de la manière la plus efficace possible, à préciser par paliers leurs objectifs, etc. Une unité d'enseignement à part entière est ainsi définie. Un réseau national s'organise, afin de former les « pilotes » volontaires pour mettre en œuvre le dispositif dans leur établissement (www.projetpro.com). En 25 ans, la méthode a été adoptée dans 46 universités, signe qu'elle est appréciée, mais elle est loin d'être généralisée à tous les établissements, et à tous les étudiants de ceux qui l'utilisent.

Annexe 2

État des lieux sur la Vie Étudiante : six constats majeurs

La Conférence des Présidents d'Université et la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre de leur coopération, ont souhaité bénéficier en début d'année 2009 d'un état des lieux sur la Vie Étudiante. Sa réalisation a été confiée au cabinet ASDO Études. L'objectif de cette étude est de faire le point sur les problématiques, les besoins des étudiants et des universités sur plusieurs sujets clés de la Vie Étudiante. Les thèmes couverts par l'étude sont le logement, la vie associative, la santé, le handicap, l'engagement étudiant, l'accueil des étudiants étrangers. La méthodologie de l'étude est centrée sur un recueil d'informations réalisé sur sept sites universitaires différents. Cette approche est donc davantage illustrative que strictement représentative. Cette synthèse n'engage que leurs auteurs, en l'occurrence le cabinet Asdo. La lecture de cette synthèse pour être correctement interprétée doit être étayée par la lecture du rapport dans son intégralité.

Les acteurs rencontrés...

- L'étude a porté sur sept sites universitaires : le PRES de Bordeaux, le PRES de Cergy Pontoise, l'Université de Strasbourg, le PRES d'Aix Marseille, les Universités de Metz, Nancy et du Havre.
- Dans le cadre de l'étude, 270 personnes ont été rencontrées. Sur chaque site ont systématiquement été interviewés les responsables de l'université, des étudiants, les partenaires des universités et notamment les CROUS, les représentants des collectivités locales.

Les difficultés pour piloter la vie étudiante sur un territoire

La décentralisation, la réforme sur l'autonomie des universités, les réflexions générées par le Plan Campus mais également la démographie des effectifs de l'Université concourent à de fortes interrogations sur les modalités de pilotage de la Vie Étudiante.

Le concept de Vie Étudiante : un périmètre à géométrie variable

Selon les différents acteurs, les institutions et les universités, le concept se décline en un nombre plus ou moins important de thèmes. Ils peuvent concerner strictement les conditions de vie étudiante

La vie étudiante en quelques chiffres-clé ...

- A la rentrée 2007, 2,2 millions d'étudiants en France, dont 60% à l'Université
- 82 universités et établissements assimilés
- 13 PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur)
- 30% des étudiants sont boursiers en 2007-2008
- 11,7% des étudiants en France sont de nationalité étrangère (2007-2008). Entre 1998 et 2007, le nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français a progressé de 71%. La France est le troisième pays d'accueil d'étudiants étrangers derrière les Etats-Unis et la Grande Bretagne.
- 80% d'étudiants en situation de handicap sont dans les universités françaises.

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

(logement/transport/restauration/santé notamment), davantage se rapporter aux conditions d'études proprement dites (les bibliothèques, l'accès au numérique, les bourses) ou plus largement faire référence à l'animation du campus, la vie associative, l'engagement étudiant, la participation à la vie de l'université et à la vie de la Cité. Une lecture particulière peut être apportée sur des publics « spécifiques » dont les étudiants boursiers par exemple, mais aussi les étudiants étrangers, ou les étudiants en situation de handicap.

Le caractère imprécis de ce périmètre ne facilite pas le décodage de l'intervention des différents partenaires ni celui de la finalité poursuivie. La Vie Étudiante peut être ainsi l'objet de différentes politiques.

Elle peut être déterminante dans une vision d'égalité des chances. Elle peut être également déterminante dans une politique d'attractivité et de rayonnement. Enfin elle peut être déterminante dans une perspective de développement économique.

Une gouvernance interne « complexe » et insuffisamment outillée

- La gouvernance s'avère complexe car les instances de pilotage sont variées selon les universités. L'émergence ces dernières années de Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur constitue parfois un début de réponse aux problèmes de mutualisation des ressources. En deçà des PRES, plusieurs instances internes peuvent être mobilisées sans que les champs de responsabilité et les instances décisionnelles apparaissent toujours clairement.
- Selon les établissements, la prise en charge des thèmes de la vie étudiante est plus ou moins fédérée et regroupée dans des services techniques à même de mettre en place des politiques cohérentes. A cela s'ajoutent des questions relatives aux moyens humains, aux expertises nécessaires pour travailler des questions très « pointues » techniquement.
- Les modalités d'association et d'implication des étudiants à ces instances de pilotage sont également essentielles. Les universités où la participation des étudiants dans ces instances de pilotage est importante semblent gagnantes en termes de dynamique de vie étudiante.

Une « gouvernance » externe en phase de mutation

Du fait de ces compétences partagées, « la Vie Étudiante » et ses différents thèmes sont en réalité éclatés entre de nombreux partenaires.

- La nature de la coopération avec le CROUS (au plan territorial) et avec le CNOUS (au plan national) sur les différents sujets de la Vie Étudiante est variable selon les sites et les sujets.
- Différentes instances de concertation au niveau local apparaissent, à l'initiative notamment des collectivités locales.
- Les modes d'intervention des collectivités locales sont également très divers selon les territoires. Celles-ci, que cela soit les Régions, les Départements ou encore les communes ou leurs regroupements constituent des acteurs de plus en plus interventionnistes sur un ou des thèmes de la Vie Étudiante. La coopération avec les universités est souvent fructueuse mais également complexe.

L'attente d'un « campus à vivre »

Lors de notre enquête de nombreux étudiants évoquent des campus « où il ne se passe rien ». De fait les campus sont rarement conçus comme des lieux de vie imaginés pour les étudiants. Les campus manquent souvent de lieux de convivialité et d'animation, dans certains cas les fêtes y sont même prohibées. Le mode de vie des étudiants est peu pris en compte ; les équipements (restauration/accès aux bibliothèques) et même parfois les sites ne disposent d'aucune commodité et sont coupés de la ville...

Ce constat souvent amer des étudiants mérite d'être tempéré. D'une part tous les campus ne se ressemblent pas. Certains campus sont situés dans la Cité et font corps avec la ville. D'autre part, les universités et les collectivités ne sont pas inactives sur ce sujet.

Sur ce registre du « campus à vivre » la coopération avec les collectivités locales prend tout son sens pour rapprocher l'étudiant de la Cité et envisager des évolutions importantes comme c'est déjà le cas dans certaines villes universitaires. Efforts sur les tarifs en termes de transports

urbains, amélioration des dessertes, organisation d'événements sur le campus pour inviter les habitants, installation de commerces sur le campus, diversification des services offerts en matière de restauration, cafétéria, réflexion sur les horaires d'ouverture des bâtiments....

La volonté des acteurs de développer le sentiment d'appartenance à l'université

La question du sentiment d'appartenance à l'université reste une équation difficile à résoudre pour les nombreuses universités qui pourtant s'y attèlent.

- La plupart des universités font état d'une grande difficulté à mobiliser les étudiants sur des questions excédant le champ strict universitaire.
- Les étudiants eux-mêmes font état d'une appétence contrastée pour s'investir dans la vie de l'université ou tout simplement participer à des événements organisés en son sein. Les attentes des étudiants sont diverses.
- Enfin les « contraintes structurelles et objectives » pesant sur le développement d'un sentiment d'appartenance sont réelles : nombre important d'étudiants dont le turn-over est élevé, universités dont le recrutement se fait au niveau local, éclatement des sites universitaires, poids des composantes disparates, établissements souvent pluridisciplinaires, sites peu conviviaux...

La question du sentiment d'appartenance et de la dynamique de la vie étudiante sur un site reste entière. Son absence ne facilite pas l'intégration des étudiants et nuit directement à l'attractivité et au rayonnement des universités.

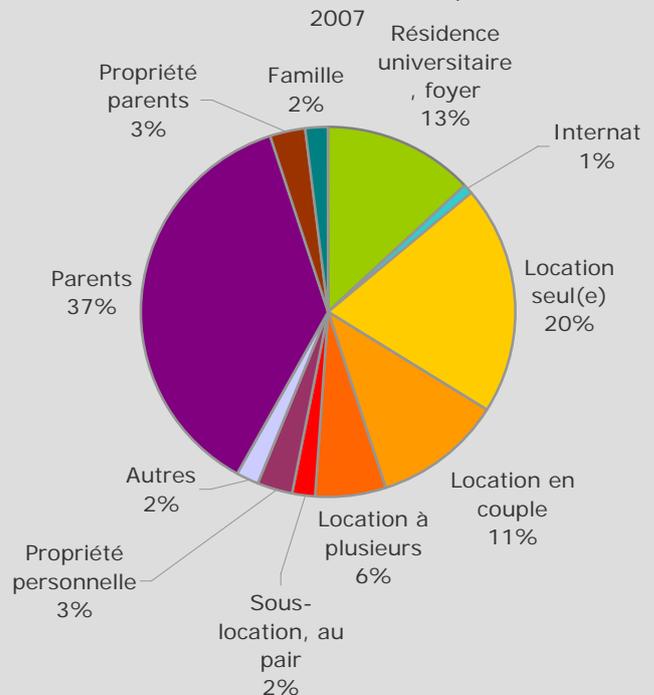
Des situations très inégales pour le logement étudiant

Sujet très sensible, le logement étudiant mérite d'autant plus une attention particulière qu'il est particulièrement complexe.

- Les situations et les besoins sont contrastés selon les territoires. Les besoins en termes de volume sont particulièrement flagrants en Ile de France et sur le pourtour méditerranéen.
- L'évaluation des besoins est complexe. Les diagnostics locaux réalisés montrent que de nombreux paramètres doivent être pris en compte. Citons notamment, la localisation des logements disponibles, le prix auquel ils sont proposés, le niveau de confort et de services, l'offre concurrentielle (logement classique), la souplesse des conditions locatives (organisation des années d'études en semestre), le parcours résidentiel des étudiants, la projection de l'évolution démographique, le désir de décohabitation des étudiants...

Type de logement des étudiants en 2007

Source : OVE, La vie étudiante, Repères, Edition



- L'importance de cette question plaide bien sûr pour un pilotage partagé du diagnostic et du plan d'action entre les acteurs principaux que sont les collectivités, le CROUS et l'Université.
- Des « segments » particuliers méritent réflexion.
- Le logement qualifié de « très social » s'avère déficitaire.
- Les classes « moyennes » à la limite de l'octroi des bourses peuvent également se trouver face à des choix complexes et « coûteux ».
- En matière de logement l'axe de réflexion qui peut être privilégié est la diversification de l'offre pour répondre localement aux nouveaux besoins des étudiants.

Des progrès à confirmer pour l'accueil des étudiants étrangers

Les modalités d'accueil des étudiants étrangers ont profondément évolué ces dernières années.

- A l'université, la catégorie générique des étudiants « étrangers » renvoie à deux grandes catégories de population : les étudiants qui sont en France dans le cadre d'échanges européens ou internationaux organisés (programme Erasmus ou conventions entre universités) et les autres qui arrivent dans les universités françaises à titre individuel.
- Les étudiants de la première catégorie (les moins nombreux) bénéficient généralement d'un protocole d'accueil et d'accompagnement mis en place par les Services de Relations Internationales des universités.
- La situation des étudiants en provenance de pays étrangers hors convention est souvent plus problématique. Ils sont confrontés en premier lieu à des problèmes de logement, car ils ne trouvent pas toujours de place en résidence universitaire et les logements dans le secteur privé leur sont la plupart du temps inaccessibles.
- Des réflexions sont en cours dans plusieurs universités avec l'appui notamment de Campus France pour mieux accueillir ces étudiants. L'objectif étant, entre autres, d'anticiper l'arrivée de ces étudiants dès leur inscription.

Des politiques en faveur des étudiants en situation de handicap encore récentes

Ces dernières années, et notamment depuis la loi de 2005 relative au Handicap, des progrès importants ont été accomplis (mise en place de la Charte Handicap à l'initiative de la CPU). Cependant plusieurs constats méritent d'être notés.

- Les modalités de prise en charge des étudiants handicapés restent très hétérogènes selon les universités. Celles-ci bénéficient d'organisations et de ressources très inégales pour mettre en place de véritables politiques volontaristes.
- Les questions d'accessibilité des locaux sont souvent traitées en priorité. Certes, des progrès restent à faire, mais la question des politiques en faveur du handicap ne peut se résumer à des actions en matière d'accessibilité ni se cantonner à certains handicaps (focalisation sur le handicap moteur).

- Les modalités d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap restent centrales. Il est notamment nécessaire d'anticiper leur accueil en travaillant en amont sur leur orientation.
- Ce travail nécessite une organisation et des moyens adéquats. Il est notamment indispensable de former les chargés de mission handicap, de capitaliser les bonnes pratiques et de mutualiser les ressources.

Trois enjeux structurants pour l'avenir

En filigrane de ces principaux constats sur la Vie Étudiante de nombreux acteurs pointent trois enjeux majeurs :

Premier enjeu : quel équilibre viser entre droit commun et droit spécifique ? Dans quelle mesure un étudiant se distingue-t-il de la population jeune ?

Second enjeu : jusqu'où l'Université s'ouvre sur son environnement et selon quelles modalités ?

Troisième enjeu : comment favoriser l'intégration des étudiants dans leurs premières années d'enseignement supérieur et les aider à prendre leur autonomie ?